

Septembre  
2018

n°249

Compte-rendu  
de la réunion du  
4 septembre  
2018

# Flash communal

## Grammond

### Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Isabelle PONCET
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Gérard THIZY
- Danielle POULAT

### Absent excusé :

- Didier THELISSON

### ▪ Convention pour l'instruction des droits des sols :

Le Conseil Municipal approuve la nouvelle convention pour la prestation de service pour l'instruction des droits des sols assurée par la CCMDL qui a été établie pour homogénéiser toutes les pratiques sur le territoire. Cette homogénéisation apporte quelques changements notamment le coût forfaitaire qui sera désormais d'1,30 € par habitant. Ce coût permettra de ramener le budget à l'équilibre.

### ▪ Demande de dérogation scolaire :

Le Maire souhaite faire un retour sur une dérogation scolaire acceptée à titre exceptionnel pour cette année. En effet, le Conseil Municipal avait décidé de ne plus accorder de dérogation pour garder un effectif suffisant à l'école, cependant cette dérogation a été accordée pour le bien-être de l'enfant en s'appuyant sur des conclusions médicales.

### ▪ Travaux en cours et à venir :

- Voirie : Une demande a été faite auprès du Conseil départemental pour qu'il envisage la réfection de l'enrobé sur la Grand'Route. Si ces travaux étaient acceptés, l'idée est émise d'en profiter pour faire réaliser aux 2 entrées du village des plateaux surélevés pour faire ralentir les voitures et matérialiser l'entrée de village, et entre les deux, un goulet d'étranglement pourrait être envisagé et permettrait également de rajouter des places de parking. Ces aménagements seraient pris en charge par le budget voirie de la CCMDL. Les travaux de réfection au chemin du Mas devraient débuter le 24 septembre et seront assurés par COLAS pour un montant de 52.831,64 € H.T.

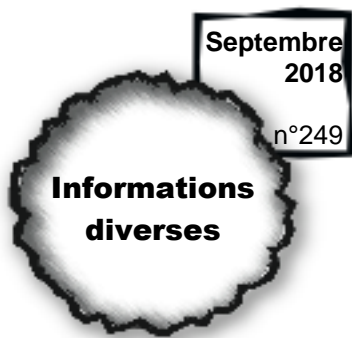
- Bâtiment : Au cours de l'été des petits travaux ont été réalisés à l'école (installation éclairage dans les garages, suivi des installations électriques, achat d'un vidéoprojecteur et d'un écran, maintenance des ordinateurs,...). Un devis pour la réfection de la toiture du préau a été demandé, ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention au titre de l'enveloppe cantonale.

Un contrat de maintenance avec la société Chaud froid service pour la géothermie des vestiaires du stade va être signé pour un montant de 187 € TTC par an.

- Eau : Les capots des poteaux d'incendie qui ont été dérobés dans plusieurs hameaux de la commune vont être remplacés. Un passage caméra va être réalisé dans les égouts du stade qui n'ont pas pu être débouchés complètement.

### ▪ Questions diverses :

- Bâtiment Grataloup : un rdv avec l'architecte conseil est programmé au 6 septembre.
- Cabinet d'infirmières : Les trois infirmières doivent savoir courant septembre si leur projet est validé. Si la réponse est positive, elles souhaitent pouvoir s'installer rapidement en réalisant quelques petits aménagements à la maison communale. La mairie proposera aux associations une autre solution pour leurs réunions.
- Convention de mise à disposition : Le Conseil Municipal accepte de renouveler les conventions de mise à disposition de la directrice de l'accueil périscolaire aux AFR de Grammond et Marcenod pour assurer l'animation des pôles jeunes et du centre de loisirs.



- ✓ **Recensement militaire :**  
Les jeunes gens et jeunes filles nés en **septembre et octobre 2002**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.
- ✓ **Secrétariat de mairie :**  
Il sera fermé **du 22 au 26 octobre inclus**.
- ✓ **Listes électorales :**  
Afin de se faire inscrire sur les listes électorales, **les nouveaux habitants** et les personnes qui ont omis de le faire jusqu'à présent doivent se présenter en mairie munis d'une pièce d'identité **avant le 31 décembre**, dernier délai.
- ✓ **Demandes cartes d'identité et passeports : rdv en mairie de Sorbiers**  
A partir du **1er octobre 2018**, les rendez-vous pour les demandes de cartes d'identité et passeports en **mairie de Sorbiers** se feront sur la plate- forme [www.rendezvousonline.fr](http://www.rendezvousonline.fr). Le lien sera accessible via le site internet de la mairie de Sorbiers. Les personnes pourront toujours prendre rendez-vous par téléphone aux heures d'ouverture sauf le samedi.
- ✓ **Bus culture**  
Cette année encore, le Centre Social l'Equipage renouvelle l'opération Bus culture. La sortie aura lieu le **vendredi 30 novembre à 20h30 à Mornant** et un arrêt du bus est prévu à Grammond.  
Pour 20€, vous découvrirez « **Les Femmes savantes** », comédie burlesque pour 5 femmes dans une cuisine ou comment une pièce du XVII ème siècle se transforme sous nos yeux en véritable théâtre de boulevard où les portes claquent et les querelles fusent...  
Inscriptions auprès du Centre Socioculturel l'Equipage de Chazelles sur Lyon au **04 77 54 95 03**.
- ✓ **Les Rendez-vous de la retraite du 12 au 17 novembre «À tout âge, je suis acteur de ma retraite»**  
L'Agirc-Arrco organise les « Rendez-vous de la retraite» du 12 au 17 novembre 2018 sur internet et dans ses 100 centres d'information répartis dans toute la France.  
  
Que vous soyez proches ou éloignés de l'âge de la retraite, l'Agirc-Arrco répond à vos questions, de manière personnalisée et gratuite. Profitez de cette semaine pour trouver les réponses à vos questions sur votre retraite. Les services en ligne et les conseillers vous aideront à faire le point sur votre situation personnelle et à estimer l'impact d'un changement d'orientation professionnelle ou de vie sur votre future retraite.  
Ceux qui souhaitent prochainement partir à la retraite pourront également obtenir des informations personnalisées sur l'application des nouvelles conditions de départ à la retraite en 2019.  
  
**Accédez à tous les services des «Rendez-vous de la retraite» !**  
En créant votre compte personnel (le numéro de sécurité sociale suffit) sur le site [rdv-retraite.agirc-arrco.fr](http://rdv-retraite.agirc-arrco.fr), vous accédez à tous les services personnalisés, sécurisés et gratuits:
  - Consultez votre relevé de carrière,
  - Évaluez grâce au simulateur, l'impact de votre parcours professionnel sur le montant de votre future retraite (congé parental, chômage, stage, travail à l'étranger, apprentissage,...),
  - et, si vous êtes sur le point de prendre votre retraite, demandez votre retraite en ligne.Retrouvez le programme complet de l'événement sur:

**[rdv-retraite.agirc-arrco.fr](http://rdv-retraite.agirc-arrco.fr) ou  
sur l'application mobile «Smart'Retraite»**